

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 décembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1131

présenté par
M. Raux et les membres du groupe Écologiste et social

à l'amendement n° 986 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 21 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--